

# COMMUNE DE BREAU DELIBERATION

Séance du 04 avril 2024

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10

Date de convocation :	21 mars 2024
Date d'affichage :	21 mars 2024

## OBJET DE LA DELIBERATION

### **2024 -40 : Fixation du Prix de l'assainissement 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le **04 AVRIL** à 19h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, sous la présidence de M. THIBAUD Alain (Maire).

#### **Etaient présents** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

THIBAUD ALAIN, LESCURE MAGALI, COLLET GILLES, DELEVILLE KARYNE, PASQUIER LAETITIA, LAPRADE DANIEL, LEGRAND OLIVIER (ARRIVEE A 19H19), VARIN ROMAIN (ARRIVE A 19H56)

#### **ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR** MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

GRAS ANITA A GILLES COLLET  
FERRANDIS MYLENE A PASQUIER LAETITIA

#### **Etaient absents** MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

MONSIEUR TREBUCHET ARNAUD

Madame LESCURE Magali a été nommé secrétaire de séance

Le Conseil Municipal **Vote, à l'unanimité des membres présents et représentés** le prix de l'assainissement :

Prix de l'assainissement au M3.	Total
3.00 €	3.00 € / m <sup>3</sup>

**Le montant total annuel des prix cumulés EAU et ASSAINISSEMENT est déterminé à 6.00€/m3**

Envoyé en préfecture le 08/04/2024  
Reçu en préfecture le 08/04/2024  
Publié le  
ID : 077-217700525-20240405-2024\_40-DE

Ont signé les membres présents  
Pour extrait certifié conforme au registre  
Bréau, le 05 Avril 2024

**Le Maire**

  
Alain THIBAUD